



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction Définitive

Val-de-Travers – Fleurier – BF 3278 – Malmont 1

Description de l'ouvrage : Extension et transformation d'une ferme

Affectation parcelle : Zone agricole

Requérant(s) : Eschler Alex, Malmont 3, 2114 Fleurier, Eschler Christian, Malmont 1, 2114

Fleurier et Eschler Lukas, Prise-Maurice 2, 2115 Buttes

Auteur des plans : Pascal Stirnemann SA, Pascal Sitrnemann, Rue des Moulins 2a, 2108

Couvet

SATAC : 117676

Décision spéciale : Art. 16a LAT ; Art 59 alinéa 3 LCAT (longueur) ; Art. 97 LAgr

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **29 avril 2024**.

Val-de-Travers, le 28 mars 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

